



-3 MAI 1945

CONSULAT DE SUISSE
CASABLANCA

CASABLANCA, le 10 avril 1945.
81, Boulevard de Paris
Téléphone A 02.70
Boîte Postale 5

Pour la zone française du Maroc
et la zone de Tanger

188 am
156 T
2.5/m

an

VOTRE
RÉFÉRENCE: _____
NOTRE: E.l.b./45.

POLITISCHES DEPARTEMENT
1 MAI 1945
REF. A. 21. 31. Maroc

Confidentielle.

Monsieur le Ministre,

Par ma lettre du 14 janvier 1944, j'avais déjà eu l'honneur d'attirer l'attention de Monsieur le Ministre B o n n a sur le mouvement autonomiste marocain, exploité naguère encore par les Puissances de l'Axe contre la Puissance protectrice.

Ce mouvement, loin d'avoir été brisé par les mesures de répression prises à l'occasion des troubles qui éclatèrent dans certaines villes marocaines, à Rabat et à Fès en particulier, paraît prendre une nouvelle ampleur. C'est ainsi que le Sultan, au cours de sa récente tournée dans le Sud marocain (Marrakech et Saf) aurait récolté plus de marques d'animosité de la part des populations que de témoignages de considération et d'attachement.

Les indigènes, mécontents d'une succession de mauvaises récoltes, comme aussi de ne pouvoir se procurer les tissus, ustensiles et denrées alimentaires (thé vert, sucre) auxquels ils sont accoutumés depuis des générations manifestent de plus en plus leur mauvaise humeur, deviennent irrespectueux, voire insolents. La perte de prestige infligée aux Français par leur défaite de 1940 n'est pas compensée par les succès récents et actuels des armes françaises. Ce prestige paraît aller aux Anglo-Saxons, aux Américains plus spécialement, qui ne feraient rien pour décourager les nationalistes musulmans dans leurs menées contre la domination française en Afrique du Nord, en général, au Maroc en particulier.

....

A la Division des Affaires étrangères,

B e r n e .

On est prié de joindre à toute demande d'affranchissement pour la réponse et de ne traiter qu'un objet par lettre.



Des ordres confidentiels viendraient d'être donnés aux services français de contrôle et de police en vue de rendre progressivement plus sévères les sanctions administratives ou autres prises à l'encontre des Indigènes. La mesure serait bien tardive, selon certaines appréciations autorisées. On craint qu'il faille, à la fin de la guerre, une répression plus brutale.

Je me permets de vous remettre ci-joint le texte d'un écrit en langue française distribué clandestinement au Maroc par les autonomistes. Cet écrit, qui doit être, dans l'esprit de ses auteurs, une critique objective des réformes récemment promulguées en Zone française dans les domaines de la Justice, de l'Administration générale, de l'enseignement et du paysannat indigènes constitue bien plus un dénigrement systématique de l'oeuvre française au Maroc. Celle-ci, de l'avis d'étrangers peu suspects de sympathie à l'égard de la France, a été admirable dans la plupart des domaines, et les populations indigènes en ont largement bénéficié. A la faveur des circonstances, une poignée de meneurs, fanatiques ou intéressés, suivis par les soi-disant intellectuels marocains (instituteurs, étudiants des médersas), risquent de compromettre dangereusement l'oeuvre de Lyautey.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Annexe: 1 texte.


Consul.

Janvier-Février 1945

ETUDE SUR LE MAROC

Si l'on veut comprendre aujourd'hui la situation politique, économique et financière du Maroc, il faut avoir présentes à l'esprit un certain nombre de données fondamentales qui sont caractéristiques du pays et dont l'incidence est telle que nous la retrouverons à chaque pas de cette étude.

Nous croyons devoir résumer ces données et les rappeler, afin qu'elles puissent servir de décor tant aux événements dont nous aurons à parler qu'aux chiffres que nous citerons.

Le Maroc a été jusqu'à présent surtout un pays d'agriculture, favorisé par un climat tempéré, un régime de pluies régulier permettant dans certaines régions, telles que Meknès, les Abda, les Doukkala, une culture intense du blé, des orangers, des oliviers et une organisation rationnelle de la culture maraîchère.

La population marocaine se compose d'environ 7 à 8 millions d'indigènes, pour la plupart paysans (il n'y a pas eu de recensement depuis 1939, une grande partie de la population indigène est flottante, ce qui empêche d'établir un chiffre précis) et de 300.000 européens qui habitent surtout les villes.

L'introduction relativement récente de l'influence française au Maroc a permis au pays de développer son économie surtout dans la période qui a suivi la guerre 1914-1918 et précédé celle de 1940, en se servant des expériences tentées auparavant dans d'autres zones d'influence plus anciennes, et en profitant, d'un seul coup, des immenses développements de la science au cours des premières années de ce siècle.

Enfin, et surtout, il faut avoir toujours à l'esprit le fait que le Maroc, protectorat, est un pays étranger à la France, soumis encore en partie au régime des capitulations, où l'administration française est en réalité juxtaposée seulement à l'administration du Maghzen.

Ceci étant posé, examinons l'aspect politique de l'évolution marocaine au cours de ces dernières années.

I - ASPECT POLITIQUE

Il semble à priori que les indigènes, respectueux avant tout de la force, auraient dû subir un choc moral violent à la suite de la défaite de 1940 et perdre non seulement leur confiance, mais aussi leur respect pour le vaincu qui demeurerait leur protecteur.

Ceci ne s'est pas produit pour les raisons suivantes : 1) le Maroc n'a pas été occupé (seule une commission d'armistice y a séjourné); 2) la rapidité même avec laquelle se sont déroulés les événements de Juin 1940 en France n'a pas permis à l'indigène de comprendre l'ampleur du désastre; 3) la continuité de notre action ainsi que de notre administration ne lui a pas permis de constater notre défaite. Il faut cependant distinguer trois périodes dans l'histoire marocaine de ces dernières années: la première se terminant au moment du débarquement allié en Novembre 1942, la seconde commençant à cette date et allant jusqu'aux événements de Janvier 1944, la troisième commençant en Janvier 1944.

Il paraît que la confiance en la Métropole a été maintenue entière jusqu'aux événements de 1942. Par contre, la résistance larvée au débarquement allié, dans les quelques points où elle s'est produite, est la seule bataille à laquelle ait assisté l'indigène marocain.

La facilité du débarquement, le fait même de la résistance qui a donné aux alliés un aspect de vainqueurs, "l'occupation" américaine avec tout ce qu'elle a comporté, au début tout au moins, de vexations et d'incompréhension, à partir de 1942, grandement contribué à faire évoluer les milieux arabes et à diminuer notre influence morale sur ces mêmes milieux.

A cela ajoutons l'habile et malsaine propagande de gens et de partis dont le désir est à la fois la diminution de l'influence française et l'affranchissement des arabes, et nous aurons les éléments principaux de la récente évolution marocaine.

En face de ceci quelle a été l'attitude de la résidence, quelle a été celle des milieux français et de l'administration ?

Il est trop tôt pour en juger et nous manquons de trop d'éléments. Le procès NOGUES, qui va s'ouvrir prochainement à Alger, apportera un peu de lumière (sans doute) sur cela.

.....

- 3 -

Ce qui paraît d'ores et déjà certain c'est que Janvier 1944 aura marqué profondément dans l'histoire du Maroc, peut-être aussi profondément qu'Algésirac en 1906 et que l'établissement du protectorat français en 1912.

En effet, en Janvier 1944, au lendemain des accords de Syrie, une agitation profonde a éclaté parmi les milieux indigènes marocains sous l'égide du parti de l'Istiqual (parti de l'indépendance).

Cette agitation qui s'est étendue d'Oujda à Taroudant, a donné lieu à des manifestations sanglantes, particulièrement à Fez, où il y eut 300 morts, à Rabat, Salé.... Il y eut même à certains endroits intervention des goumiers.

L'expression de cette atmosphère se trouve résumée dans la pétition remise au Sultan le 11 janvier 1944 par les membres du parti Istiqual, et réclamant sur la base de la Charte de l'Atlantique et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, une complète indépendance du pays sous l'égide du Sultan.

Il ne faut pas attacher une importance trop grande à cette pétition, ni aux manifestations qui l'ont accompagnée, mais il ne faut pas non plus minimiser l'influence qu'elle a eue sur l'esprit marocain, ni oublier ce qu'elle indique d'évolution dans la mentalité indigène.

A ce sujet il est intéressant de noter que le 12 Janvier 1944 s'est tenue à la Mamounia à Marrakech une conférence entre MM. CHURCHILL, PUAUX et de GAULLE, à la suite de laquelle fut bien définie la position des alliés. A partir de cette conférence, et vraisemblablement de l'accord qui y a été atteint, on assiste au Maroc à un changement brusque et radical dans la politique indigène de la résidence.

Ce changement d'orientation politique s'est, en particulier, manifesté clairement dans les trois discours de M. PUAUX du 24 mars, du 8 août et du 26 novembre 1944. En effet :

Le 24 mars, le résident annonce une refonte de l'enseignement indigène au Maroc.

Le 8 août, il annonce la création de commissions mixtes et paritaires, destinées à rechercher les améliorations à apporter à la situation des indigènes.

Enfin, le 26 novembre, il annonce un ensemble de mesures profondes concernant le paysannat, la justice, l'administration et l'enseignement.

.....

- 4 -

Parmi les réformes une des plus importantes est celle concernant le paysannat : par la création d'un conseil supérieur du paysannat, une organisation de l'agriculture plus rationnelle est recherchée. Des sortes de kolkhases sont prévus, dotés de matériel lourd agricole collectif, où des moniteurs français encadreront les indigènes dont on cherche à fixer les tribus.

Au point de vue justice, il sera organisé un corps judiciaire indigène, devant entraîner de lui-même une importante diminution des pouvoirs des cadis.

Si nous avons cru devoir citer, entre autres, ces deux réformes, c'est qu'elles nous paraissent indiquer à elles seules, d'une manière assez explicite, l'évolution du protectorat dans sa politique indigène depuis janvier 1944.

Pour comprendre pleinement l'évolution politique du Maroc, il faut en outre ne pas oublier que des agents étrangers introduits dans les milieux indigènes, poursuivent sans arrêt le travail souterrain d'une propagande anti-française. D'autre part, certains journaux partisans de l'affranchissement des peuples de toute autorité autre que celle des peuples eux-mêmes essayent de soulever les indigènes contre l'autorité des cadis. Cette campagne a atteint, en novembre 1944, un tel degré d'aigreur que le Sultan et le Glaoui ont protesté à la résidence, déclarant qu'ils ne sauraient tolérer aucune campagne communiste qui soit dirigée contre l'autorité des cadis.

Enfin, l'exemple de l'Egypte est toujours présent à l'esprit des bourgeois indigènes et n'est pas sans leur susciter un sentiment de jalousie et d'espoir.

Quant au rôle et à l'activité des alliés au Maroc, il semble qu'il n'y ait pas d'ingérence apparente des anglais; ceux-ci n'ont surtout pas eu de rapports avec les indigènes; en dehors de quelques éléments de la R.A.F., il n'y a pas d'anglais au Maroc.

Au contraire, les américains, qui n'ont jamais renoncé aux capitulations, ne sont guère appréciés par les indigènes, mais actuellement leurs agents civils se bornent à un travail méthodique de statistiques, à la création d'un important fichier de renseignements économiques, et à l'envoi de missions d'études, comme celle de M Culberston, qui séjourne depuis plus de 4 mois en Afrique du Nord.

Enfin, pour terminer nous ne pouvons passer sous silence un aspect psychologique du côté politique, qui est l'immense influence du marché noir sur la vie des indigènes.

.....

- 5 -

Nous aurons à revenir sur cette question lorsque nous étudierons la situation économique du pays : il nous faut néanmoins signaler dès à présent que l'indigène devenu roi du marché noir y puise des ressources énormes qui l'incitent à ne pas travailler et que, disposant de capitaux considérables dont il ne peut trouver l'emploi, il est assez facilement orienté vers le mécontentement et présente un terrain favorable à toute propagande politique destructrice.

II - ASPECT FINANCIER

Quelque extraordinaire que cela puisse paraître à un Français métropolitain, le budget du Maroc est en équilibre.

Nous donnons ci-après quelques chiffres comparés pour les années 1939, 1943, 1945 (projet).

Budget	1939	1943	1945
Dépenses	1.185.000.000	2.040.000.000	3.260.000.000 (ce chiffre ne tient pas compte des gds travaux)
Recettes :			
Impôts directs	221.000.000	572.000.000	978.000.000 439.000.000 exceptionnels
Droits de douane et indirects	528.000.000	332.000.000	580.000.000
Tabacs, phosphates	436.000.000	1.136.000.000	1.263.000.000
O/O provenant de la fiscalité	18 0/0	28 0/0	43,5 0/0

La circulation fiduciaire présente l'évolution suivante :

.....

- 6 -

	Fin 1938	637 millions	
	1939	1.072	"
	1940	1.895	"
	1941	3.542	"
	1942	5.500	"
	1943	-	"
31/10/44	1944	10.948	" environ (auxquels
1/45	1945	10.300	" il faut ajouter envi- ron 200 de billets algériens et tuni- siens).

Pendant la même période, les dépôts en banque y compris la Banque d'Etat passent de :

	Fin 1940	2.039 millions	
à	" 1941	3.390	"
	" 1942	4.420	"
	" 1943	-	"
	" 1944	9.054	" (chiffre au 31/10/44)

Cet exposé de chiffres appelle un certain nombre de commentaires.

A) BUDGET : Avant tout il ne faut pas oublier que le Maroc a eu, comme l'Algérie, à supporter une part importante des dépenses militaires engagées depuis 1942 par le Gouvernement d'Alger. Depuis la libération de la Métropole ces dépenses militaires ont été comprimées, elles étaient au début de 1944 de l'ordre d'un milliard par mois et tombaient en Octobre à 850 millions; elles sont actuellement de l'ordre de 800 millions. Mais il ne faut pas perdre de vue que le Maroc continue à participer dans une large mesure à l'entretien des troupes qui se battent dans l'Est et qui comprennent en majeure partie des éléments originaires d'Afrique du Nord. Les délégations de solde envoyées de France, ainsi que tous les paiements faits au Maroc pour le compte de ce corps "expéditionnaire" figurent au crédit du Maroc sur les livres de la France. L'ensemble constitue actuellement une dette de plus de 10 milliards de la Métropole envers le protectorat. Ces sommes serviront au moment où le Maroc aura à payer les importations sur lesquelles il compte pour, comme nous le verrons plus loin, dégeler les sommes thésaurisées par les indigènes et résorber son inflation de billets.

Les dépenses militaires ne sont évidemment pas comprises dans les chiffres que nous avons indiqués ci-dessus.

En revenant donc au tableau comparatif, nous sommes amenés à remarquer d'abord l'augmentation sensible de la fiscalité, dont les ressources passent du 221 en 1939 à 1.417 en 1945. Nous reviendrons plus loin sur cette question

.....

fiscales et sur les mesures exceptionnelles de guerre.

Les do anes passent de 528 en 1939 à 332 en 1943 et leur produit remonte en 1945 à 580, chiffre supérieur à celui de 1939, à cause des arrivages prévus d'Amérique. Enfin, les ressources provenant des tabacs, phosphates et divers augmentent à cause de l'augmentation du prix de ces diverses matières et en particulier le programme de développement de la production des phosphates demandé par les Américains pour compenser en partie les marchandises qu'ils envoient.

Par contre, il est à noter que le Gouvernement d'Alger exigeait du Maroc une participation aux dépenses de guerre de 450 millions et que récemment, depuis que ce Gouvernement est devenu celui de la République et s'est installé à Paris, il a renoncé à cette participation marocaine. (Cette participation au budget du Gouvernement d'Alger est différente des dépenses purement militaires d'entretien de l'armée dont nous avons parlé plus haut). Les 450 millions remis à la disposition du Maroc et qui ne figurent pas sur le projet ci-dessus du budget 1945 seront employés au Maroc pour des travaux d'utilité générale et en particulier, jusqu'à concurrence de 300 millions, à l'amélioration de l'habitat indigène, par exemple à la suppression des Bidonvilles. Il est à noter combien cet effort social entre dans le cadre de la nouvelle politique indigène inaugurée au lendemain des événements de Janvier 1944 et de la conférence de Marrakech.

Circulation fiduciaire:

Nous avons vu ci-dessus que la circulation des billets était passée de 637 millions fin 1938 à près de 11 milliards au 31/10/44. Le danger de cet état de chose n'a pas été sans attirer l'attention de la résidence, qui s'est attelée à résorber cette inflation dès Octobre 1944 (date à laquelle le Gouvernement provisoire de la République installé à Paris a plus ou moins libéré le Maroc du joug direct d'Alger, et date qui marque vraisemblablement l'ouverture d'une quatrième période dans l'histoire marocaine actuelle).

En effet, d'octobre 1944 à ce jour (fin Janvier 1945), une ponction de plus d'un milliard a pu être réalisée sur cette inflation, qui passe de 10.948 le 31/10 à 10.752 le 30/11, 10.312 le 31/12, 10.300 le 15/1. Pour arriver à ce résultat, et en dehors de l'effet fiscal exceptionnel demandé au pays, il y eut émission d'un certain nombre d'emprunts:

70 millions	furent	souscrits	à	3 1/2	pour	l'Energie	Electrique
540 millions	"	"	"	"	pour	un	emprunt
150 millions	"	"	"	"	pour	un	emprunt
671 millions	"	"	"	3 %	pour	l'emprunt	français.

./.

- 8 -

Un nouvel emprunt de 150 millions à 3 1/2 est actuellement prévu pour l'Energie Electrique. Il est à noter qu'au 31/12/44 le total des billets, chèques postaux, dépôts et comptes au Trésor était de l'ordre de 23 milliards.

Il faut se demander si la diminution de la circulation au cours des derniers mois de 1944 ne présente pas, en dehors de la ponction réelle, voulue et réalisée grâce à la politique financière du Gouvernement, un certain aspect saisonnier. D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, il semble que le facteur saisonnier dû à la rentrée des céréales en particulier ne porterait que sur une centaine de millions, soit moins du 1/5 du nombre de billets retirés de la circulation au cours du trimestre Octobre-Décembre 1944.

Les moyens mis en oeuvre pour résorber l'inflation tant en France qu'en Belgique ne sont pas tous susceptibles d'être appliqués au Maroc, à cause du caractère international de Tanger. En effet, par exemple, il n'est pas possible, comme en Belgique, de prévoir ici un estampillage des billets de banque. D'autre part la thésaurisation par l'indigène a un caractère nettement différent de celui de la thésaurisation française. En effet, l'indigène, dont les besoins ont augmenté par suite des bénéfices qu'il a réalisés grâce au marché noir, n'a pas confiance dans le papier qu'il ne conserve que parce qu'il ne peut pas l'employer. Riche, il ne peut cependant satisfaire ses besoins : c'est ce qui est paradoxal dans la situation actuelle du Maroc. Que par le jeu de la loi Prêt et Bail, que par des importations rétablies avec des pays encore producteurs, il soit possible d'offrir à l'indigène les marchandises dont il a besoin (soieries, lainages, tissus ...) une quantité considérable des capitaux gelés rentrera dans la circulation, facilitant d'autant une reprise de la vie économique et un assainissement des finances publiques.

C'est en partie vers quoi tend la politique économique de la Résidence et principalement dans ses relations avec les alliés. D'ailleurs, comme nous l'avons constaté à la rubrique "Douanes" dans les chiffres comparatifs des budgets marocains, une augmentation de plus de 75 o/o est prévue sur les droits pour l'exercice 1945, les portant à un chiffre supérieur à celui de 1939, sur la seule base des importations d'Amérique du Nord. En outre, la situation créditrice du Maroc auprès de la Métropole lui permettra sans doute d'obtenir les devises nécessaires à faire des achats importants. Les marchandises offertes aux indigènes entraîneront par eux des paiements en billets qui rentreront ainsi dans les caisses de la Banque d'Etat sans qu'il y ait eu à réaliser de ponction sérieuse sur l'économie du pays.

Il ne fait pas de doute cependant que le Maroc se

.....

- 9 -

trouvera un jour, comme la Métropole, dans l'obligation d'envisager une dévaluation de sa monnaie. Les conditions actuelles de production handicapées par une hausse exagérée des salaires, font que les prix sont trop élevés par rapport aux prix mondiaux. Si l'on ne veut pas, dans l'avenir, enfermer le Maroc, par une protection douanière, dans un circuit économique strictement clos, seule une dévaluation lui permettra de se réajuster aux prix mondiaux et de retrouver son équilibre.

Nous aurons à revenir sur cette question en étudiant la situation économique du pays et les variations de sa balance commerciale. C'est, en grande partie, en vue de résorber l'excédent de la circulation et de faire face aux dépenses budgétaires que depuis Janvier 1944 la fiscalité marocaine a été considérablement aggravée.

Fiscalité :

Une nouvelle fiscalité a été récemment introduite. Pour l'étudier il ne faut pas perdre de vue que seule parmi la population européenne celle qui tient une comptabilité y est soumise et nous croyons devoir rappeler ici les chiffres de la population totale : 320.000 européens contre 8 millions d'indigènes. Il faut, en outre, considérer qu'en vertu du statut d'Algésiras, du régime des capitulations (que n'ont pas dénoncé tous les pays), les étrangers comme les indigènes échappent en majeure partie à cette nouvelle fiscalité et qu'en somme elle ne frappe finalement que les sociétés françaises et chérifiennes appartenant à des Français résidant ou non au Maroc. Par contre, le tertib frappe surtout les indigènes; en effet, sur environ 600 millions de recettes fiscales provenant du Tertib, environ 95% proviennent des indigènes.

Les principales mesures fiscales nouvelles prises l'ont été en vertu des dahirs suivants :

- 31/1/44 Supplément exceptionnel aux patentes,
- Création d'une contribution extraordinaire,
- 14/2/44 Prélèvement sur les excédents de béméfices.

Il est à remarquer que les dates de ces dahirs correspondent à l'effort maximum du gouvernement d'Alger, d'une part, et, d'autre part, à l'inauguration de la nouvelle politique résidentielle de protection de l'indigène qui a suivi les événements de Janvier 1944.

.....

- 10 -

Au budget de 1945 il est attendu plus de 400 millions de recettes en provenance de cette fiscalité.

Il semble évident aujourd'hui que les récentes mesures fiscales adoptées, qui finalement constituent un sérieux handicap à la seule activité des Français au Maroc et de leurs sociétés chérifiennes, correspondraient si elles devaient être maintenues, à une vente à terme du pays aux éléments étrangers

Ceci est tellement vrai que le danger en est apparu nettement à la résidence et que cette dernière, profitant de la libération de la Métropole et par là même de la diminution de l'emprise directe qu'exerçait sur elle le Gouvernement d'Alger, profite de chaque occasion pour diminuer la participation du Maroc à l'effort financier de guerre et pour affirmer le caractère provisoire de ses mesures fiscales d'exception.

C'est ainsi, avons-nous vu, que les 450 millions exigés par Alger comme participation du Maghzen à l'effort de guerre ont été remis cette année à la disposition du Maroc pour y financer des travaux d'ordre culturel et social. C'est ainsi également que le provisoire des mesures fiscales est affirmé dans le rapport officiel de M. de PERETTI, présentant le projet de budget de 1945 (M. de PERETTI est Président de la Chambre de Commerce de Rabat), où nous relevons les phrases suivantes :

"Les ressources seront de deux ordres : l'emprunt
"le maintien pour cette année encore de la fiscalité exceptionnelle et temporaire "

et plus loin :

"Il va de soi qu'il ne s'agit là que d'une solution provisoire, car l'effort fiscal de guerre ne saurait être prolongé trop longtemps sans faire peser sur l'agriculture, le commerce et l'industrie une charge trop lourde susceptible de contrarier l'expansion des activités françaises dans ce pays"

Or, le Maroc n'a pas subi du fait de la guerre de démolitions analogues à celles de la Métropole. Si les transports sont à améliorer, si une partie de l'outillage est à renouveler si enfin pour des raisons d'ordre moral il est utile que le Maroc participe à la reconstruction de la Métropole, il ne fait aucun doute qu'une fiscalité exagérée qui crée un handicap réel à la reprise économique de l'empire marocain, ne saurait être maintenue et que progressivement, dès 1946 sans doute, il sera revenu à une fiscalité plus souple et plus protectrice des intérêts français quelles que puissent être les influences politiques ou les tendances démagogiques qui semblent avoir intérêt à la maintenir.

.....

- 11 -

Douanes :

Nous avons vu plus haut que les ressources budgétaires provenant de la rubrique "Douanes" présentaient une augmentation sensible au projet de budget de 1945 et étaient chiffrées à 580 millions contre 332 en 1943. Nous avons expliqué que cette augmentation était due aux importations prévues d'Amérique, en majeure partie. Ceci nous amène à dire quelques mots sur le fonctionnement actuel de la loi "Prêt et Bail".

Depuis 1943, la loi Prêt et Bail fonctionne entre le Maroc et les Etats-Unis. Un service spécial a la Direction des Affaires Economiques de la résidence s'occupe de centraliser semestriellement les demandes du Maroc, les envoie à Alger à l'Office du Commerce avec les Alliés. Ce dernier communique à Washington la liste définitive. Washington répartit les commandes à l'industrie américaine qui expédie directement au Maroc les fournitures commandées.

Ces commandes peuvent être de deux ordres : soit pour l'industrie privée qui paye en francs à Alger au cours de 50 frs le dollar leur montant, soit pour l'armée ou l'équipement du pays; dans ce dernier cas elles sont compensées avec des exportations de phosphates, de manganèse, de minerais divers. Il est curieux de noter que les U.S.A. ont demandé au Maroc de prévoir un développement considérable de sa production de phosphates à 4 millions de tonnes au lieu de 1.500.000⁰ produites actuellement.

Les marchandises reçues d'Amérique à une cadence qui augmente sans cesse sont principalement portés jusqu'à ce jour sur des machines agricoles, cotonnades, produits chimiques, camions, pneus ... Il a été récemment importé jusqu'à des imperméables d'hommes et de femmes, des manteaux ... Le cours de 50 frs au dollar permet à ces marchandises d'arriver au Maroc à des prix relativement faibles (1 camion revient à 120.000 frs par exemple).

Aux termes d'un récent accord commercial il semble que les échanges doivent se développer dans les mois à venir d'une façon importante. C'est en prévision de cette évolution que le budget de 1945 porte au chapitre des recettes l'augmentation des ressources douanières que nous avons signalée.

Il est à remarquer que cet accord avec les U.S.A. serait basé sur l'octroi de licences d'importations aux marocains et sur l'octroi de devises leur permettant de payer les marchandises achetées et que ces mesures ont été précédées d'une mobilisation des avoirs marocains à l'étranger : les devises étrangères et particulièrement les dollars ont été réquisitionnés et payés aux marocains sur la base du cours de 50 frs au dollar. Il n'est pas inutile de noter que cette mesure n'était applica-

.....

- 12 -

ble qu'aux avoirs français en dollars et ne pouvait en aucune façon s'adresser aux étrangers résidant dans l'empire, d'une part, et d'autre part, que la mobilisation de ces avoirs a été faite par l'intermédiaire de la Caisse centrale d'Alger, faisant ainsi entrer le Maroc, protectorat, dans le bloc colonial directement solidaire de la Métropole.

C'est une des anomalies dues au bouleversement actuel, mais dont l'incidence serait grave si elle constituait un précédent.

Ceci nous amène à étudier maintenant les développements de la situation économique du Maroc au cours des récentes années.

III - ASPECT ECONOMIQUE

Bien que la notion prix soit au Maroc, comme en France, désuète, et que la taxation de la plupart des produits en ait entraîné la disparition du marché officiel et l'apparition au marché noir, il nous semble utile de citer certains chiffres dont la valeur toute relative est néanmoins une base d'études pour la situation économique du pays.

Poisson	9.-- le kg	20.--	30 F.	
Oeufs	4,50 la dz	17,50	48 F. la dz	
Pommes de terre	1,75 le kg	7.--	13 F. (1 kg. par an)	35 F.
Légumes verts frais	5.--	13,50	15 F.	
Charbon	0,55	2.--	3,25	6 F.
Logement	600.--	750.--	800 F.	
Services	250 --	700.--	1.000 F.	
Savon			10 F.	50 F.

On considère que le budget moyen d'un ménage ayant deux enfants, dont un de moins de trois ans, passe de 1.704 F. en 1939 à 3.751 en 1943 et 5.231 F. en 1945, soit plus de 300% d'augmentation, en tenant compte du remplacement dû au rationnement de certains produits.

Une comparaison de ces prix avec ceux de la Métropole est impossible étant données les différences de production entre les deux pays, ainsi que la différence des standards de vie. Ce qui est certain, c'est que le Maroc, producteur de légumes, de fruits, de viande, d'huile et de blé, a vu son économie bouleversée par une hausse des prix que l'on peut attribuer sans erreur tant à plusieurs années de mauvaises récoltes, qu'à la ponction sérieuse que lui a causée le ravitaillement des armées,

.....

à la hausse des salaires, à l'organisation généralisée d'un intense marché noir et aux déplacements de la consommation dus à la restriction des importations.

Il ne nous appartient pas d'étudier ici les causes tant économiques que politiques de cet état de fait, il nous importe seulement de le constater et d'en mesurer les effets.

Avant toutes choses il faut remarquer combien la nature même du marché noir correspond au caractère de l'indigène. Celui-ci, paresseux de nature, trouve par la vente noire des produits rationnés dont il est producteur, une source de profits facile et importante qui le pousse à ne plus travailler, sachant que le salaire qu'il toucherait pour son travail ne lui permettrait pas d'acheter officiellement les produits dont il a besoin pour vivre : huile, pain, coupons d'étoffe L'indigène est riche tant en billets qu'en stocks et suivant un vieil adage marocain dont le sens social est pour le moins douteux, mais qui correspond à un fait réel : "Quand l'indigène est pauvre, le pays est riche".

Examinons successivement la position des principaux produits du sol marocain, ainsi que celle, en général, des propriétés agricoles marocaines.

En ce qui concerne les propriétés foncières, il est certain que leur valeur en francs actuels est très supérieur à ce qu'elle était avant guerre. Dans l'inconnu où nous sommes de la valeur réelle du franc, il est difficile de se rendre compte de l'appréciation réelle de la terre.

Il est néanmoins possible de diviser les terres en deux catégories : les bonnes terres irrigables ou non et les terres de seconde qualité.

En ce qui concerne les secondes, leur niveau de prix atteint et dépasse même le prix le plus cher de toutes les terres analogues du bassin méditerranéen.

Par contre, si les bonnes terres ont aussi considérablement augmenté de valeur (20 à 30.000 frs l'hectare dans la région de Meknès), il semble que même une dévaluation de 50 % de la monnaie leur laisserait une position favorable étant donné leur qualité, leurs possibilités de production. Il ne paraît pas être trop tard, aux dires des spécialistes, que nous avons pu consulter pour s'intéresser à des propriétés agricoles en plein rendement ou à des propriétés où la terre soit de bonne qualité, irriguées ou irrigables.

Les arrivages de plus en plus nombreux de machines agricoles américaines, tracteurs lourds permettent dès à présent de prévoir un maintien et même une prochaine extension de la cul-

- 15 -

ture qui interviendra comme un des facteurs les plus importants de la reprise économique.

LE BLE -

Le prix du blé tendre (exportable) était avant la guerre le prix de France diminué de 20 frs par quintal de frais d'approvisionnement. Il est aujourd'hui de 500 frs au quintal contre 450 frs en France. L'indigène n'est pas tenté de vendre même à ce prix, n'ayant pas besoin de billets sans puissance d'achat. Il a donc tendance à stocker : ses silos sont pleins. On estime les stocks familiaux actuels au triple de ce qu'ils étaient avant guerre. Mais il est presque impossible pratiquement de contrôler cette estimation. De temps à autre l'indigène offre un peu de blé sur les marchés du bled à 2.000 et même 2.500 F. le quintal. On a vu des indigènes acheter ainsi du blé à 2.500 F. pour satisfaire à 500 frs leur imposition, plutôt que d'en prélever sur leur stock ensilé, qu'ils ne veulent pas faire connaître.

Il n'y a bien entendu aucune exportation de blé. Le pain est rationné et l'inspection obligatoire chez le boulanger : la ration est de 300 grammes par jour et vient seulement d'être établie pour les indigènes. Le pain est largement mélangé d'orge et nettement plus foncé qu'en France.

L'HUILE -

Avant guerre, la balance commerciale de l'huile s'équilibrait presque, malgré un léger déficit. Le Maroc, gros producteur d'olives, exportait de l'huile d'olive et importait au contraire de l'huile d'arachide et de soja. Aujourd'hui, le Maroc n'exporte plus d'huile d'olive mais importe, quand il peut et principalement d'A.O.F., de l'huile de graines brute qu'il commence à raffiner sur place. La ration mensuelle individuelle est de 300 grammes et varie suivant les régions plus ou moins productrices. En moyenne il faut compter que l'indigène du bled touche 125 grammes par mois, contre une consommation normale de 1 kg. avant guerre.

C'est ainsi que la consommation octroyée annuellement à l'indigène est dans son ensemble de 12.000 tonnes. La production marocaine d'huile d'olive est estimée à 15.000 tonnes (chiffre fort). Il faut rajouter à ce chiffre les quantités importées pour se rendre compte du volant disponible et de l'importance du marché noir actuel).

OEUFS -

Il a été exporté en 1941, par mois, en moyenne 18.000 caisses de 140 douzaines d'œufs. Actuellement il n'en est plus

.....

exporté; il n'y a pas d'oeufs dans les souks. Au marché noir, ils valent en moyenne 4 à 5 frs pièce.

FRUITS -

Avant guerre le Maroc exportait en moyenne tonnes de fruits. Ce chiffre passe en 1942 à 23.000 tonnes et à zéro en 1944. Actuellement les oranges de première qualité valent 10 frs le kilog.

Il n'y a pas de marché noir des fruits.

Avant guerre le Maroc exportait 250 tonnes d'amandes séchées à 6 frs. Il serait difficile aujourd'hui d'en trouver 20 tonnes dans tout le pays, même en les payant 60 frs. Les principales raisons de ces différences sont, d'une part, la difficulté des transports privés, sur laquelle nous reviendrons plus loin d'autre part et surtout, une augmentation sensible de la consommation par l'indigène des produits qu'il a directement à sa portée.

Une étude sur le ravitaillement du Maroc, parue au Bulletin d'informations, indique le tableau suivant d'après les chiffres correspondant au mois de Novembre 1944 :

Produits	:Ravit. in: :térieur :et semen- :ces	:Inten: :dance	:Armées :alliées	PARTIES PRENANTES				TOTAUX
				:Corse	:Algé: :rie	:Tuni- :sie	:A.O.F.	
Blé, farines pâtes, cous cous	21.160,9	3164	-	-	-	-	23,5	24.384,40
Orge	17.837	4.277	-	-	4.048	1.691	-	27.853
Mais	1.663	164	-	-	-	-	-	1.827
Avoine ...	1.258	226	-	-	-	-	-	1.484
Sorgho ...	213	-	-	-	-	-	-	213
Légumes secs	855	1036	640	80	-	-	-	2.611

Il ressort de ce tableau que plus du 1/5 des produits destinés au ravitaillement ont été distraits du marché noir intérieur (y compris les semences) pour être affectés à l'entretien des armées (Intendances et alliés).

Si l'on met à part les semences pour ne considérer que le volant disponible, on arrive à une proportion beaucoup plus

- 17 -

forte qui dépasserait le 1/4.

En dehors de cette question alimentaire, il nous faut dire un mot sur la question vestimentaire. Les développements de la culture du coton, d'une part, d'autre part du cheptel marocain, sembleraient devoir favoriser le Maroc au point de vue textile.

Et cependant l'industrie lainière en est encore presque essentiellement au stade artisanal qui limite la production à un faible rendement. Nous verrons dans la partie de cette étude sur l'industrialisation du Maroc que certains efforts réalisés dans cette voie n'ont pas encore pu apporter de résultats palpables, étant données les difficultés actuelles et la trop récente réalisation de ces efforts eux-mêmes.

Au mois de Décembre 1944 il restait un stock de cotonnades, sur le total mis à la disposition de la confection, de : 1.769.000 mètres de tissu et le 1er Novembre un stock de lainages de 17.000 mètres en 0.80 de large. Ces stocks sont nettement insuffisants pour permettre à l'indigène de se vêtir, car ce dernier, peu prévoyant de nature, s'est laissé prendre de court et a un urgent besoin (qui est général) de renouveler son habillement. Les importations de cotonnades, les importations d'outillage permettant le développement de filatures à l'intérieur du pays, sont des éléments indispensables à la reprise économique.

Pour dégeler les stocks indigènes, pour faire revenir dans la circulation une partie de l'immense quantité de billets thésaurisés, il faut offrir à l'indigène la possibilité d'acheter les produits dont il a besoin normalement et qui lui font à l'heure actuelle presque entièrement défaut.

Nous croyons intéressant de citer ici quelques chiffres des importations réalisées au Maroc au cours du mois de Décembre 1944, en provenance des Etats-Unis. Les importations ont porté sur un tonnage total de 14.285 tonnes portant principalement sur les livraisons suivantes :

Sucre	2.000 tonnes	Matériel électrique ...	171 T.
Lait condensé ...	661 "	Matériel agricole	413
Métaux ferreux ..	2.715 "	Matériel auto	50
Fer blanc	1.015 "	Pneumatiques	165
Produits chimiques	1.720 "	Textiles	457
Papier	1.000 "	Produits pharmaceutiq.	203

Le matériel agricole se composant de tracteurs; le matériel auto de véhicules et pièces détachées; les produits chimiques de carbure de calcium et de nitrate d'ammoniaque.

.....

- 18 -

Il y a tout lieu de croire que dans le très proche avenir des chiffres subiront une sensible augmentation, grâce à l'accord réalisé avec les U.S.A. depuis le 1er janvier 1945, grâce aussi au fait que les agents américains venus au Maroc semblent jusqu'à ce jour avoir principalement totalisé les besoins du pays dans l'intention de les satisfaire et probablement de s'y créer un nouveau marché.

Nous donnons ci-après un tableau comparatif de la balance commerciale du Maroc pour les premiers mois de 1944 comparés à la même période de 1943 en tonnage et en valeur.

PAYS	Valeur		Tonnage		Valeur		Tonnage	
	Importations		Importations		Exportations		Exportations	
	1944	1943	1944	1943	1944	1943	1944	1943
<u>FRANCE-EMPIRE</u>								
Algérie	400.000	143.000	<u>75.000</u>	<u>33.000</u>	860.000	480.000	<u>60.000</u>	<u>75.000</u>
A.O.F.	428.000	207.000	<u>40.000</u>	<u>20.000</u>	50.000	160.000	<u>9.000</u>	<u>30.000</u>
Divers	185.000	160.000	17.000	19.000	210.000	35.000	15.000	-
TOTAL :	1.013.000	510.000	132.000	74.000	1.120.000	675.000	84.000	105.000
<u>BLOC ANGLO-SAXON</u>								
U.S.A.	1.610.000	860.000	<u>265.000</u>	<u>92.000</u>	285.000	55.000	<u>10.000</u>	<u>36.000</u>
G.B.	50.000	15.000	4.000	2.000	282.000	254.000	524.000	514.000
Divers	5.000	10.000	-	1.000	33.000	2.000	70.000	-
TOTAL :	1.665.000	885.000	269.000	95.000	600.000	311.000	604.000	550.000
Autres Pays	105.000	50.000	21.000	11.000	130.000	22.000	<u>336.000</u>	<u>72.000</u>
TOTAL :	2.783.000	1.445.000	420.000	179.000	1.850.000	1.008.000	1.025.000	727.000

Chiffres comparés des 9 premiers mois de l'année.

Le chiffre le plus saisissant de ce tableau est l'augmentation en tonnage des importations des U.S.A. entre 1943 et 1944 ainsi que d'Algérie et d'A.O.F., qui doublent alors que les exportations diminuent en tonnage avec les mêmes pays. Il faut aussi remarquer l'augmentation importante du tonnage d'exportation avec les pays autres que l'Empire et le Bloc Anglo-Saxon.

Il faut surtout ne pas attacher à ce tableau trop d'importance ni surtout se hâter de conclure quoi que ce soit d'après les chiffres qu'il indique. Ce sont des chiffres de guerre d'une économie faussée par la pénurie de transports et de fret, les conditions qui découlent de la guerre elle-même, la paralysie du commerce et des transports. Nous avons eu bon néanmoins de citer ce tableau à titre de documentation et pour attirer l'attention sur l'aide apportée au Maroc par les U.S.A. non seulement dans son effort de guerre, mais aussi au point de vue de son économie générale. Il n'y a plus de doute aujourd'hui que les Etats-Unis ont découvert au Maroc un terrain d'expansion commerciale qui les intéresse. Il semble certain que la position géographique du Maroc, dont l'importance et l'intérêt ont été confirmés par le débarquement du 8 novembre 1942 soit un des facteurs principaux qui en feront pour les Etats-Unis une base de départ rapprochée pour tout l'effort économique qu'ils seront forcément appelés à faire, tant pour satisfaire les marchés de l'Europe continentale que pour atteindre les pays du proche Orient en y exploitant les débouchés nouveaux que la guerre leur a indiqués. Ce n'est pas seulement en tant que base militaire, ni en tant que base d'escale pour les transports aériens qu'ils regardent ce pays. Comme nous l'avons dit plus haut, des missions sont venues établir les statistiques des besoins, des possibilités d'absorption par le Maroc, de produits américains; on parle même de la récente visite de groupes bancaires américains dont on ne connaît pas exactement les buts.

TRANSPORTS.

Un des facteurs économiques les plus importants est celui des transports et nous pensons devoir donner ici un aperçu de la situation des transports au Maroc. Il faut, à ce sujet, se souvenir que l'installation du système des voies ferrées est relativement récent et remonte à une vingtaine d'années à peine. La question des voies, des traverses ne se pose donc pas ici comme en France; et il en est de même des wagons, qui sont encore relativement en bon état. La majeure partie des voies est électrifiée, mais il n'y a en tout que

./.

25 locomotives électriques et quelques automotrices, qui suffisent à un trafic presque normal. La plupart de ces machines sont en bon état. Il n'en est pas de même des locomotives à vapeur dont 60 % sont actuellement immobilisées pour réparations, pour la plupart à l'usine de Meknès qui dépend directement des chemins de fer. Ces réparations sont compliquées par les difficultés de main-d'œuvre et par l'absence de rechange.

pièces de

Le charbon employé est presque uniquement du charbon anglais qui est de mauvaise qualité et contient une forte proportion d'eau. En effet, l'antracite de Djerada ne convient pas à la traction de ces locomotives, de même que celui de Kenadsa, qui contient trop de soufre.

D'un autre côté, les transports routiers qui étaient avant guerre extrêmement développés au Maroc, continuent à jouer un rôle de premier plan malgré les difficultés actuelles. Il existait avant la guerre un immense stock de pièces de rechange, qui a permis de maintenir les camions dans un état de bon entretien. L'armée a réquisitionné 1.700 camions, ce qui représente environ le 1/5ème du nombre de camions qui roulaient avant guerre. Cette diminution du matériel roulant est en grande partie compensée par le fait que les camions en circulation roulent davantage, mais, comme nous l'avons dit, le stock existant de pièces de rechange remédie à l'usage augmenté du matériel.

La question du combustible se présente également sous un jour relativement favorable. Un assez grand nombre de camions a été transformé en gazogène et, d'autre part, les importations d'essence ont permis des dotations assez importantes aux transporteurs. L'économie générale marocaine absorbait avant guerre environ 11.000 m³ d'essence mensuellement; elle dispose aujourd'hui d'environ 37 % de ce montant, soit 4.000 m³ mensuellement. C'est ainsi que la dotation des colons a pu être pour ainsi dire maintenue, de même que celle des transports officiels qui représentaient environ les 2/3 des transports totaux en 1939-1940. Bien entendu l'économie a été réalisée sur le dos des transports privés et des voitures particulières.

On voit donc que la crise des transports ne présente pas un handicap réel à la reprise économique du pays et, inversement à ce qui se passe à la Métropole, n'est que peu à la base de la crise actuelle. Evidemment, l'industrie privée se trouve, elle, gênée par le fait que pour assurer ses transports elle doit s'adresser au B.C.T. organisme officiel, ce qui complique souvent sa tâche, mais ne crée pas pour elle, comme en France, un handicap définitif.

./.

IV - ASPECT INDUSTRIEL

Pour terminer cette étude sommaire de la situation marocaine il nous reste à étudier trois questions importantes : la situation minière, le développement industriel et la question main-d'oeuvre.

La situation minière.

Les phosphates représentent sans conteste une des principales richesses du sous-sol marocain. Avec les Tabacs ils interviennent pour plus d'un tiers des ressources budgétaires et à eux seuls pour plus de la moitié de ce montant.

La production des phosphates, qui n'a débuté qu'en 1921, a subi des variations quantitatives extrêmement importantes au cours de ces 25 ans. Nous citerons, pour illustrer ce fait, quelques chiffres maxima et minima de cette production:

<u>1921</u>	<u>1930</u>	<u>1937</u>	<u>1939</u>	<u>1940</u>
0	2.000.000 (tonnes)	500.000	1.500.000	1.000.000 T.
	<u>1942</u>	<u>1944</u>		
	300.000	1.500.000 T		

La chute verticale de 1937 est due principalement à la politique du front populaire en France et à l'application aux indigènes de certaines lois sociales auxquelles ils n'étaient pas préparés.

La reprise qui peut être constatée en 1944 est due aux efforts faits pour réaliser une production qui, exportée, permettait au Maroc de se procurer des devises; mais l'effort ne semble pas être maintenu à cause des difficultés de main-d'oeuvre sur lesquelles nous reviendrons un peu plus loin.

Il est curieux de noter au passage que la production de phosphates qui, avant la guerre, était en majeure partie exportée vers l'Espagne, l'Italie, la Hollande et la Suède, est aujourd'hui presque entièrement absorbée par l'Angleterre et ses dominions.

La même tendance et les mêmes difficultés de main d'oeuvre se retrouvent dans les houillères. On estime à l'heure actuelle la production des mines de Djerada à 150.000 tonnes par an, celle des mines de Kenadsa (Algérie) à 7.000 tonnes par mois. Mais la tonne extraite l'est à un prix de revient nettement supérieur à celui des charbons anglais qu'importe le Maroc pour le compte de ses chemins de fer (48.000 tonnes) et de son industrie électrique (50.000 tonnes).

./.

Manganèse.-

Le Maroc est un des principaux producteurs de manganèse du monde, comme du reste la France était avant guerre un des plus gros consommateurs mondiaux (500.000 tonnes par an). La principale source de minerais marocains est à Bou-Arfa, dont les réserves possibles sont évaluées à 20 millions de tonnes. Avant le 8 novembre 1942, la production totale (50.000 tonnes en 1941) était réservée à la France. Depuis cette date la majeure partie du manganèse produit a été dirigée vers les U.S.A. et l'Angleterre, mais ici encore le prix de revient en est beaucoup trop élevé, et principalement à cause de la main-d'oeuvre.

Il existe au Maroc d'autres gisements que ceux de Bou-Arfa, mais dont l'exploitation n'a pas encore été développée industriellement, à cause des événements et de l'état économique actuel.

V - LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL.

Il existe au Maroc, d'après le Bulletin de la Chambre de Commerce de Casablanca : 29 minoteries, 22 fabriques de conserves, 2 établissements frigorifiques, 33 usines de brasserie, 8 distilleries, 24 biscuiteries, 12 moulins à huile, 15 briqueteries, 50 usines d'agglomérés, 7 huileries-savonneries, 2 fabriques d'engrais, 3 fabriques d'explosifs, 9 usines de constructions métalliques, 19 chaudronneries-fonderies, 77 scieries... pour l'ensemble desquelles on estime les capitaux engagés à 3 milliards de francs, dont les 9/10 sont d'origine française.

S'il est impossible de porter un jugement d'ensemble sur le côté industriel de l'économie marocaine, il est permis de dire cependant que depuis la guerre, le Maroc s'est surtout lancé dans la fabrication d'ersatz alimentaires plus ou moins réussis, d'articles industriels mal usinés, réalisés avec une main-d'oeuvre inéduquée, à salaires exorbitants, et que la plupart des produits obtenus ont été vendus aux prix fort. Tout ceci a été obtenu en général au détriment de la qualité et à des prix de revient ridiculement chers.

Pendant les dernières années, il semble qu'ait été

réalisé au Maroc un gros effort industriel, mais en réalité, sauf quelques exceptions, les conditions de réalisation ont été détestables. Dans le but d'aider le pays à vivre sur lui-même, aussi dans celui de cacher à l'inquisition fiscale nouvelle des bénéfices importants, de nouvelles installations ont été faites; mais les machines achetées sont de mauvaise qualité, les matières premières sont defectueuses, la main-d'oeuvre chère et inexpérimentée, les prix de revient trop élevés pour des marchandises produites qui seront incapables d'accéder, dans l'avenir, aux marchés mondiaux, s'il ne se produit pas une déflation sévère, qui semble peu probable, ou une dévaluation du franc marocain qui est probable.

Il s'est créé depuis la guerre des usines de produits chimiques, de verrerie, des huileries, des tanneries, avec des conceptions parfaitement modernes, Mais autant les constructions semblent belles de l'extérieur, autant l'équipement intérieur laisse souvent à désirer. En général, le matériel est vieux; provenant d'usines démontées en France, il a été révisé dans des conditions difficiles, et de remplacement des pièces et de prix de revient. En outre, ce matériel acheté en France l'a été en général sous bons matières, c'est-à-dire à des cours de marché noir.

Il faudra, la plupart du temps, considérer les années passées comme des années d'études; à l'aide de capitaux nouveaux, de techniciens meilleurs, et d'un matériel adéquat, il faudra répartir en recherchant une qualité de production meilleure à des prix susceptibles d'affronter les prix mondiaux. Il semble donc qu'une grande prudence soit à conseiller pour l'investissement de capitaux nouveaux dans les affaires industrielles marocaines. Seules sont intéressantes, celles qui, établies avant la guerre, jouissent de cadres expérimentés, d'installations déjà en grande partie amorties, ou celles qui, plus récentes, correspondent, comme les huileries, filatures, à une demande considérable immédiate et transforment des matières premières produites dans le pays lui-même.

En dehors du grave problème de la main-d'oeuvre et de la politique résidentielle arrive à le résoudre, l'avenir peut être considéré avec confiance, et une place importante pourra être prise par le Maroc dans le monde industriel. Il y a là d'immenses possibilités pour les capitalistes européens et pour des techniciens rompus, qui profiteront des études faites récemment.

Nous avons cru devoir faire ce rapide croquis de la situation avant de parler de quelques affaires dont la direction plus prudente, l'expérience des conditions coloniales et la technique solide ont permis, au cours des récentes années, des réalisations plus définitives.

Parmi celles-ci, une des plus étonnantes est la filature des Comptoirs Français du Maroc.

Une usine a été construite en pleine guerre à Casablanca des machines importées de France révisées et mises en état. L'usine tourne actuellement. Répondant à un besoin urgent de toute la population indigène, le fil fabriqué étant de très bonne qualité; grâce à l'expérience de ses techniciens, cette filature est appelée à obtenir très vite des résultats satisfaisants. Malgré le prix de revient fatalement cher, étant données les conditions de démarrage difficiles actuelles, il n'est pas impossible que la Société puisse amortir ses frais de première installation dans un délai très court, lui permettant de se mettre rapidement au niveau de la concurrence mondiale en face d'un marché largement demandeur. L'usine prévue largement a une capacité de production qui lui permettra de faire face à des besoins considérables.

Il s'est établi, depuis la guerre, une huilerie qui traite les huiles brutes importées d'A.O.F. Elle travaille actuellement à plein et semble rentable grâce à la prudence et à l'expérience de ses dirigeants.

Une filiale de Péchiney s'est aussi installée à Port-Lyautey et commence à produire, dans des conditions acceptables. L'immense besoin de produits chimiques et pharmaceutiques lui fera sûrement doubler le cap difficile des premières années.

Enfin, et d'une manière générale, l'industrie des conserves, qui était avant guerre parmi les plus prospères du Maroc, continue à fonctionner dans d'assez bonnes conditions. Malheureusement la qualité des produits a diminué surtout à cause des difficultés d'approvisionnement en boîtes métalliques, ce qui ne constitue qu'un handicap provisoire. Il y a dans cette industrie un avenir considérable et une place de premier ordre à prendre par le Maroc sur le marché mondial.

Nous ne parlons pas dans cette étude des affaires d'électricité, car quels que soient les besoins toujours croissants d'énergie, tant par l'industrie que par la population marocaine, semble que pèse, ici comme en France, une menace de nationalisation sur cette industrie qu'il doit en écarter, pour le présent tout au moins, les capitaux privés.

Un des handicaps actuels du développement industriel et même du développement économique général du Maroc, se trouve être la situation de la main-d'œuvre. Nous avons vu ci-dessus combien l'indigène, qui trouve dans le marché noir une source de profits importante et facile, est peu disposé à s'astreindre à un travail dont la rémunération ne lui procurera aucun bien-être supplémentaire, puisqu'il ne peut

ne peut trouver à acheter les produits dont il a besoin.

Cet état de choses s'est traduit d'abord par un enchérissement considérable de la main-d'oeuvre disponible, puis par une raréfaction de cette même main-d'oeuvre. Pour ne citer que quelques exemples : une cuisinière vaut actuellement entre 2.500 et 3.000 francs par mois, nourrie, logée, parfois habillée. Une secrétaire sténo-dactylographe se paye 5.000 frs par mois. Le salaire horaire des ouvriers a subi une augmentation parallèle à celle de France, d'ailleurs les éléments de la C.G.T. sont extrêmement actifs et ne cessent de pousser à une augmentation des salaires. Enfin, la qualité du travail a diminué dans une proportion analogue à celle de l'augmentation des taux. Dans les exploitations agricoles, par exemple, le salaire horaire de l'ouvrier est actuellement en moyenne de 24 frs, auquel doivent s'ajouter de nombreux avantages en nature; mais le rendement moyen de l'ouvrier a baissé de plus de moitié sur l'avant-guerre c'est-à-dire que pour maintenir un rendement égal il a fallu doubler le nombre de travailleurs.

C O N C L U S I O N

Il est difficile de donner une conclusion saine et objective à cette étude. Nous allons néanmoins essayer d'en tirer les grandes lignes.

I. Le Maroc n'a pas subi de destructions du fait de la guerre.

II. Pays de production principalement agricole, tous les produits de son sol sont l'objet d'une demande urgente et considérable (y compris phosphates et minerais).

III. Ayant repris depuis déjà deux ans des relations commerciales avec les alliés, il jouit d'une avance considérable par rapport à tous les pays continentaux, en ce qui concerne le renouvellement de son outillage, de ses stocks et de ses moyens de production.

IV. Pays relativement neuf et conçu suivant les idées modernes, il est à même de profiter plus amplement et plus vite de toute amélioration économique.

V. Son réseau de transports intérieur est intact et ses ports non abîmés, prêts à recevoir et à expédier tout fret qui serait mis à sa disposition.

./.

VI. Sa situation géographique, son climat ne peuvent qu'avoir tenté les américains pour faire de lui une escale rêvée à leur réseau de transports aérien et à leur expansion économique lui offrant ainsi une source importante de profits commerciaux et touristiques.

Par contre, il présente les handicaps suivants:

I. Evolution politique évidente vers une indépendance future.

II. Crise de main d'oeuvre et crise morale du milieu indigène.

III. Situation financière dangereuse en elle-même, qui doit cependant s'améliorer au fur et à mesure que l'importation de marchandises qui manquent totalement permettra de résorber l'inflation et la thésaurisation indigène, mais qui aboutira très probablement à une dévaluation du franc marocain.

IV. Manque d'hommes.

Ce court bilan étant ainsi dressé, nous devons regarder en face une situation qui peut de pas nous être tout à fait agréable mais qui est réelle. Qu'avons-nous apporté au Maroc? Un accroissement des besoins de l'indigène dont il ne nous est pas reconnaissant; par l'exploitation de son sol, une connaissance qu'il n'avait pas de sa richesse. Nous en avons, par contre tiré une économie complémentaire de celle de la Métropole qui peut aujourd'hui considérablement aider à notre reconstruction, si nous ne butons pas le Maroc aux difficultés d'une politique économique coloniale partisane et si nous ne laissons pas se développer dans le protectorat une politique socialisante, destructrice de toute hiérarchie.

Enfin, il n'y a pas de doute que les alliés, principalement les Américains, ont découvert dans le Maroc un marché qui les intéresse et que, non seulement ils essaieront de participer à son développement, mais encore qu'ils s'en serviront comme base commerciale pour leurs transports vers l'Europe et les pays du proche Orient.

Il reste un immense programme d'industrialisation à réaliser, qui n'a encore reçu qu'un début d'exécution, et pour lequel il faudra des capitaux, des techniciens, du matériel.

Il me paraît certain que le Maroc devra traverser une crise pour ajuster ses prix aux prix mondiaux, car ce qu'il produit actuellement, du fait de son économie de guerre, qui n'a pas subi le ralentissement dû directement à la guerre, ou peu, est de qualité inférieure à des prix trop élevés.

- 28 -

Mais le Maroc a en mains tous les éléments pour que cette crise soit de courte durée et très amortie par le fait de l'importance de la demande qui s'adressera à son économie dès la fin de la guerre, c'est-à-dire au moment même ou devrait normalement être le maximum de la crise.

Il n'y a aucun doute qu'il soit de bonne politique de jouer à fond la carte marocaine, qui se présente sous un jour infiniment meilleur que celle de tous les pays européens.

Il faut la jouer en recherchant une entente avec les groupes américains qui ont intérêt au développement de ce pays et en profitant de toute réaction pour entrer dans les affaires existantes ou qui se créeront au Maroc, tant agricoles qu'industrielles, tant mobilières qu'immobilières.

Ceci en admettant que la politique du protectorat, ce qui paraît probable, tende vers un élargissement des mesures fiscales, un retour vers la liberté des échanges et une protection des intérêts français.

Rabat, Janvier-Février 1945.

J.C.

TABLE DES MATIERES

I - Aspect politique	Pages 2 à 5
II - Aspect financier	" 5 à 12
Budget (6) - Circulation (7)	
Fiscalité (9) - Douanes (11)	
III - Aspect économique	" 12 à 21
IV - Aspect industriel	" 22 à 23
V - Le développement industriel	" 23 à 26
VI - Conclusion	" 26 à 28